

# Le secteur académique se prépare au plan Deeptech

*La France souhaite accélérer ses investissements dans la Deeptech avec un plan chiffré à 2,5 milliards d'euros sur 5 ans. Alors, pour préparer au mieux l'écosystème des entreprises innovantes, l'École des Mines de Paris - Université PSL lance la nouvelle promotion de son Mastère Spécialisé Entrepreneuriat Deeptech & Innovation.*

Temps de lecture : minute

---

6 mars 2023

12 octobre 2021, le Président de la République annonce le plan de relance économique France 2030. 2,5 milliards d'euros sont engagés pour favoriser l'investissement dans les Deeptech. Depuis, un fonds d'investissement national de 500 millions d'euros a vu le jour début 2023 pour faire le lien entre la recherche académique et les marchés économiques. L'objectif ? Développer et porter des technologies françaises pour retrouver une souveraineté numérique et technologique. Mais, pour préparer au mieux ce plan, il faut avant tout offrir un cadre favorable aux startups qui sont prêtes à prendre le risque de l'industrialisation.

Pour cela, une série d'obstacles doivent être levés, dont l'accès aux sources de financement et de recrutement. Car, pour accompagner la croissance des startups Deeptech, les entrepreneurs devront travailler main dans la main avec des scientifiques et ingénieurs pluridisciplinaires, capables d'organiser et de piloter le développement de technologies complexes et la conception de nouveaux produits innovants.

# L'ingénieur de demain sera-t-il aussi un entrepreneur ?

*“Le plan Deeptech dynamise déjà l'écosystème Deeptech, annonce Wim Van Wassenhove, codirecteur du Mastère Deeptech de l'École des Mines de Paris - Université PSL. Mais, si l'objectif initial était la création de 500 startups Deeptech par an, nous en sommes encore loin, puisque nous sommes plutôt autour de 250. Nous devons donc fournir les moyens techniques mais aussi des formations spécialisées à nos ingénieurs et scientifiques afin de les aider à réindustrialiser la France.”*

Pour répondre à ce besoin en formation, l'École des Mines de Paris a créé en 2018 - un premier Mastère Spécialisé sur l'entrepreneuriat Deeptech. Bruno Adhémar, aujourd'hui président et cofondateur de l'entreprise Sublime Énergie faisait partie de cette première promotion. Il raconte : *“J'étais ingénieur dans le secteur industriel, donc je ne connaissais rien à l'entrepreneuriat. Avec ce Mastère Spécialisé, j'ai appris l'importance d'avoir une bonne finance et un bon business model. J'ai aussi appris à créer les statuts juridiques de mon entreprise, à réaliser des contrats et des pactes d'associés. Mais je crois que le Mastère Spécialisé m'a surtout appris l'intérêt de créer une société à mission. Car ce sont des chercheurs de l'école des Mines de Paris qui ont, il y a maintenant dix ans, imaginé les statuts de l'entreprise à mission.”*

Depuis, Sublime Énergie a levé plus d'un million d'euros, et s'engage maintenant dans sa troisième levée de fonds.

## Les candidatures pour la promotion 2023 sont ouvertes

*“Nous avons beaucoup de chercheurs talentueux en France, mais ces scientifiques ont besoin d'être formés à la création d'entreprise si nous*

*voulons réindustrialiser notre pays”, déclare le co-directeur du Mastère entrepreneuriat DeepTech et Innovation de l’École des Mines de Paris. Les étudiants qui décideront de candidater au Mastère Spécialisé pourront ainsi apprendre à transformer leurs recherches et leurs idées en produit commercialisable. Céline Béji, étudiante de la promotion 2022, qui travaille sur un projet d’aide aux oncologues baptisé My Treatment, détaille : “Quand j’ai rejoint le Mastère, j’avais déjà transformé mon idée en innovation en testant les besoins du marché. J’ai donc pu me concentrer sur le développement de mon réseau en rencontrant de nombreuses personnes, pour avoir de premiers avis sur mon projet. J’ai ensuite pu augmenter mes connaissances sur les levées de fonds et les business plan, pour passer à l’échelle.”*

La prochaine étape pour Céline Béji ? Développer un POC (Proof of Concept) pour commencer le déploiement de sa solution l’année prochaine.

*Alors, comme le dit Bruno Adhémar : “N’hésitez pas à vous lancer, surtout si vous avez la fibre entrepreneuriale !”*

Les candidatures sont ouvertes jusqu’au mois de juin pour la promotion 2023/2024